

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 3 (1865)  
**Heft:** 38

**Artikel:** Un tiré impérial à Compiègne : (suite)  
**Autor:** Du Lièvre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178166>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la carrière qu'elle s'est faite, elle est plus à plaindre qu'à blâmer !

Nous terminons ainsi cette discussion, déjà trop longue, laissant à l'*Estaffette* le soin de la continuer, dans le style et le genre qui la caractérisent, si cela peut lui offrir la plus légère consolation.

### La pension.

**La pension.** — C'est un de ces mots de notre langue que l'on peut interpréter de bien des manières : Pour le bambin, élevé sous le toit paternel, c'est le fantôme que ses parents lui font entrevoir, aux jours de désobéissance, dans un avenir plus ou moins éloigné ! — Pour les tuteurs, c'est un agréable moyen de se décharger pendant quelques années de la surveillance de leurs pupilles, moyennant finance perçue sur l'avoir de ces derniers confiés à leurs bons soins. — Pour les petits *choux*, les petits *cheris*, qui ont à la maison une grand'maman qui les *coccole*, c'est l'endroit où ils en seront privés ; — pour les instituteurs catholiques, c'est souvent un avant-goût du purgatoire ; — pour le directeur, c'est un procédé fort simple de faire valoir ses champs de maïs et de pommes de terre ; avec le produit des premiers on fait de la *polenta* ; avec le produit de tous les deux on nourrit les pensionnaires ; on élève sa famille ; on met chaque année de côté une somme pour les jours avancés.

Pour les adolescents, c'est l'endroit où l'on les initie, non pas aux saints mystères, mais à la langue germanique et à ses profondeurs (et Dieu sait si elle en a), le tout au moyen d'une infusion de Rüfer et de Hülstett, accompagnée d'une décoction de thèmes, versions, traductions, etc., entremêlés quelquefois de *pensums*. — Thèse générale — c'est l'endroit où le jeune homme passe de l'état de moutard à l'adolescence, c'est l'endroit où il fait en cachette ses premières armes dans l'école du cigare (précisément parce que la règle s'y oppose), c'est l'âge où il devient difficile sur l'article sous-pied, et où il commence à gourmander son tailleur sur la façon de l'habit qu'on vient de lui apporter ; c'est l'âge où chaque matin il regarde à son miroir si pendant la nuit quelque poil de barbe n'a pas poussé ; il s'intéresse tout particulièrement à cette lacune dans sa physionomie ; il s'enquiert s'il n'y a point de baume, point de recette merveilleuse, pour la faire croître ; en attendant, lorsque le remouleur, qui est du Montbéliard, arrive, il se précautionne, et pour deux *bocks* lui achète un rasoir, que le vendeur lui garantit fin acier anglais. — C'est aussi l'âge où, d'un regard timide encore, il suit les robes blanches, bleues ou roses des jeunes filles prenant leurs ébats dans la prairie.

Pour les artisans de l'endroit, la pension est une vache à lait qui les nourrit à qui mieux mieux ; aussi dans l'endroit y a-t-il généralement peu de gens maigres.

AZELINE.

On annonce de toutes parts que la société du gaz de Vevey se propose d'éclairer Montreux et toutes les villas qui émaillent les rives du lac de Vevey à Villeneuve. Il nous semble qu'avant de pousser si loin son action, la société pourrait commencer par éclairer.... la gare de Vevey, moins bien dotée à cet égard que sa sœur de Bex.

On nous écrit de Payerne :

« Vous avez inséré dans le n° 35 du *Conteur* la copie d'une lettre que Louis de Bourbon, prince de Condé, écrivit en 1562 à Jean Mestral, avoyer de Payerne, lettre relative aux affaires de religion de cette époque là ; et vous exprimez le désir d'avoir quelques renseignements sur les circonstances qui ont dicté cette lettre. Il est probable que plusieurs circonstances y ont concouru, mais je ne puis que vous en citer une : Dans sa lettre, le Prince de Condé parle d'un M. d'Erlach, alors avoyer de Berne, et comme cette famille avait ordinairement quelqu'un de ses membres au service de France, il est fort possible que celui dont la lettre fait mention fut un proche parent de la Demoiselle d'Erlach qui avait épousé le fils de l'avoyer Mestral, et que, se trouvant en France, et en rapport avec le Prince de Condé, celui-ci lui ait confié une mission pour l'avoyer de Payerne. »

On lit dans l'*International* les lignes suivantes qui méritent confirmation :

« Il est réellement étonnant de voir surgir si peu de cas d'empoisonnement en Angleterre quand on songe au manque de surveillance dont on entoure la vente des substances dangereuses. Une pauvre femme de Glasgow se présentait l'autre jour chez un herboriste pour acheter de la crème de tartre et de magnésie. Au lieu de cette dernière, elle reçut de l'arsenic qui manqua l'empoisonner ainsi que sa petite fille, âgée de cinq ans. Le plus curieux de l'affaire, c'est que l'herboriste, mis en état d'arrestation, avoua que depuis quatre ans il avait toujours pris l'arsenic pour de la magnésie, et qu'il pouvait dans ce laps de temps, en avoir vendu deux livres.

Que de victimes il a dû faire ! »

### Un tiré impérial à Compiègne.

(Suite.)

Pour préparer un tiré on prend les dispositions suivantes :

S'il existe beaucoup de terriers, on les fait fureter à blanc par les gardes pendant deux ou trois jours ; on les bouche avec soin. C'est le seul moyen de jouir du lapin, sans lequel il n'y a pas de belles chasses ni de chasses amusantes. Les lapins sont à un tiré ce que sont les danseuses ordinaires aux premiers sujets ; ils composent les hors-d'œuvres d'un grand dîner. Le jour de la chasse, dès le matin, on fait des battues préparatoires en dehors du tiré pour y faire rentrer le gibier ; il est parfois indispen-

sable de placer des toiles pour l'empêcher d'en ressortir; c'est surtout nécessaire pour le chevreuil et le lièvre. La chasse commence ordinairement vers midi. A onze heures, tous les gardes, en grande tenue, doivent être réunis à l'entrée du tiré avec un détachement de cent soixante soldats, vingt sous-officiers, un trompette, sous les ordres d'un sous-lieutenant. De son côté, la vénerie envoie le fourgon qui apporte les munitions et les armes, qui sont confiées à deux hommes spécialement chargés des fusils. L'agent forestier qui a la direction s'occupe de tous les apprêts; il a entre les mains la liste des huit personnes invitées par l'empereur; il place, au moyen de jalons, des cartes sur lesquelles sont écrits les noms des tireurs à l'entrée de chaque layon dans l'ordre qui lui a été indiqué, de manière qu'en arrivant chacun connaisse la place qui lui est assignée. Il forme l'état-major de chaque tireur, qui se compose d'un chargeur, d'un pointeur qui inscrit le nombre des pièces tuées, d'un ramasseur et ordinairement d'un sous-officier ou brigadier qui sert à porter les fusils. Le personnel qui suit l'empereur est plus nombreux, c'est un véritable cortège. Immédiatement après Sa Majesté suit M. le baron de l'Age, lieutenant des chasses à tir, qui présente, de la main droite, le fusil chargé et reçoit de la gauche l'arme qui a servi et qu'il passe à M. Gastine Reinette, arquebusier de l'empereur. M. Gastine, après l'avoir examinée, la remet entre les mains d'un des huit sous officiers qui forment la haie à droite et à gauche et qui servent à faire arriver, par la droite, les armes chargées à M. de l'Age, et par la gauche celles qui sont déchargées et qui retournent aux chargeurs restés en arrière.

M. le docteur Aubin-Desfougerais, médecin du service des chasses, fait partie de cet état-major ainsi que l'inspecteur de la forêt, qui se tient toujours à portée de l'empereur pour recevoir les observations et les ordres qui pourraient lui être adressés. C'est ordinairement un sous-officier ou un brigadier des forêts à qui est confiée la mission de pointer les pièces tombées. Enfin l'empereur a sous sa main un employé de la vénerie qui tient deux retrivers en laisse, admirablement dressés, et qui rapportent le gibier. Sa Majesté a ordinairement quinze ou vingt fusils à sa disposition et ne se sert, pour cette raison, que de fusils à baguette d'un fort calibre, n° 14, chargés, je crois, de 90 grains de poudre et de 45 grammes de plomb n° 6, très-simples, plutôt lourds que légers et très-bien équilibrés par l'intelligent armurier de l'avenue Montaigne. Disons à sa louange que les ratés sont très-rares, mais à la condition de n'employer que des capsules de fabrication anglaise.

Les autres tireurs font généralement usage de fusils à cartouches, ce qui permet une économie d'hommes et de temps; ce système augmente certainement le nombre de coups tirés; cependant on tue moins peut-être qu'avec les fusils ordinaires, par la raison bien simple qu'on tire souvent de très-près et que le plomb contenu dans une cartouche écarte beaucoup moins. On prétend qu'il y a compensation par les coups de longueur qu'on ne ferait pas aussi souvent avec des fusils ancien système. Je serais curieux de voir ici la figure que ferait un vieux praticien d'autrefois, armé d'un fusil à silex.

Entre les tireurs se trouvent placés les rabatteurs, environ à deux mètres les uns des autres; tous sont armés d'un bâton pour frapper sur les buissons; à droite et à gauche, sur les flancs du tiré, se développent les ailes sur une longueur de 80 à 100 mètres environ. Les hommes sont plus espacés et se tiennent un peu en avant du centre, de manière à former le demi-cercle. Les deux extrémités doivent être confiées à deux brigadiers intelligents, surveillés par deux gardes généraux qui préviennent et assurent la bonne exécution des conversions.

Comme les rabatteurs sont pris dans la troupe de la garnison, la marche, les temps d'arrêt, tous les mouvements en général sont faits militairement au moyen de signaux donnés par le trompette qui accompagne le sous-lieutenant de service, qui reste dans le layon de l'empereur et

surveille ses hommes. Les gardes forestiers sans emploi près des tireurs sont intercalés entre les soldats qui se trouvent par là embigadés et dirigés par eux. Les ramasseurs déposent le gibier dans les trois principaux layons; il est recueilli par trois voitures d'une forme simple et élégante qui suivent de loin et dont l'installation intérieure permet d'y suspendre avec ordre toute espèce de gibier.

M. le marquis de Toulongeon, commandant des chasses à tir, arrive sur le terrain quelque temps avant l'empereur. Il passe tout en revue et voit si les mesures qui peuvent assurer le succès de la chasse ont été bien prises.

La durée d'un tiré est ordinairement de deux à trois heures, quelque fois plus.

Qu'on se figure une ligne serrée de batteurs poussant en avant une masse de gibier considérable mise en émoi par une fusillade bien nourrie, et l'on comprendra aisément que vers la fin du tiré, si l'on continuait à marcher, ce même gibier serait jeté dehors et dispersé de tous les côtés. Le cas est prévu, et pour éviter ce grave inconvénient on arrête la marche deux ou trois cents mètres environ avant la fin de la battue; on commande halte; les ailes enlèvent au pas de course tous les rabatteurs, même ceux du centre, qui vont à l'extrémité du tiré se replacer en demi-cercle et marchent sur les tireurs qui restent en place en face leurs layons, ayant à leur gauche chargeur, ramasseur et pointeur cachés dans les abris faits avec des feuillages dont le gibier a pris depuis longtemps connaissance. Du reste, cette phase du tiré a tout le caractère d'une battue ordinaire, à l'exception cependant de la merveilleuse quantité de gibier qui se trouve acculé dans le reste du tiré. C'est ce qu'on appelle, dans le langage du métier, le *Bouquet*.

Nous ne devons pas omettre de dire que l'empereur, dans sa sollicitude extrême pour éviter les accidents, au lieu de permettre de tirer en face des rabatteurs qui s'approchent, fait recommander aux tireurs de se retourner et de ne tirer que le gibier qui leur vient alors de derrière; par là, le tir est rendu plus difficile et beaucoup plus intéressant. Dans ce moment et pendant quelques minutes, des girandoles de faisans obscurcissent le ciel; lièvres, chevreuils et lapins passent dans les jambes des tireurs; c'est à en perdre la tête.

La battue étant terminée, on fait ce qu'on appelle le *Tableau*. On range par terre, avec ordre et symétrie, toutes les victimes de la journée. Un état récapitulatif sur lequel figurent le noms des tireurs et le nombre des pièces qu'ils ont abattues, est remis à l'empereur, qui assez ordinairement, pendant les préparatifs et le temps que demande la formation du tableau, offre un *lunch* à ses invités et autres personnes de la cour qui se trouvent présentes.

En examinant ces belles rangées de coqs faisans, ce pacifique champ de bataille enfin, où, pour tant de morts, pas un grain de plomb égaré n'est venu donner lieu au plus petit accident, tant les mesures de prudence et de précaution étaient prises, l'empereur paraît éprouver du plaisir, sans doute parce qu'il trouve là l'occasion d'être agréable en ordonnant des envois de gibier aux notabilités de la ville, et, avant tout le monde, aux hôpitaux et aux établissements de bienfaisance. En résumé, personne n'est oublié, et les soldats eux-mêmes, ce jour-là, s'ils n'ont pas la poule au pot, ont du moins le lapin et le lièvre dans la marmite de l'ordinaire avec l'argent nécessaire pour compléter leur festin du soir et boire à la santé du vainqueur de Solferino.

La moyenne des pièces tuées dans un tiré à Compiègne est de quatorze à seize cents; on tire environ deux mille coups de fusils, plus s'il fait beaucoup de vent.

(*La vie à la campagne.*)

DU LIÈVRE.

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE — SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TYPOGRAPHIE